



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 89184

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité au sujet des propositions du Conseil national des villes pour la refondation de la politique de la ville, parues en septembre 2005. Parmi celles-ci, les auteurs préconisent de se servir de l'outil interne comme support en matière de prévention, afin de contribuer à mieux prévenir les conduites à risque (addictions et sexualité) chez les jeunes. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition.

Texte de la réponse

Les services d'information et de conseil par téléphone et sur Internet constituent aujourd'hui des moyens privilégiés de diffuser l'information de la façon la plus large tout en l'ajustant aux besoins de chaque personne dans la singularité de sa situation et de sa demande. En matière de prévention des conduites à risque pour les jeunes il existe plusieurs dispositifs qui sont accessibles soit par « Internet », soit dans le cadre de permanences physiques ou téléphoniques par le biais de numéros Verts ou Azur (prix d'un appel local). À titre d'exemples, dans différents domaines tels que la prévention du suicide, des toxicomanies ou du sida : Phare Enfants-Parents : dont l'action est axée sur la prévention du mal-être des enfants et s'adresse plus spécialement aux parents ; SOS Amitié Association : présente aujourd'hui dans 47 villes de France, cette association offre vingt-quatre heures sur vingt-quatre un service d'urgence dont l'objectif premier, mais non exclusif, est la prévention du suicide ou encore : Suicide Écoute : s'est donné pour mission d'être à l'écoute téléphonique des suicidaires et des suicidants. L'association intervient également à la demande d'établissements scolaires et d'associations pour organiser des conférences et des débats de sensibilisation sur le problème du suicide ; - Drogues Info Service ; - Écoute Alcool ; Tabac Info Service. Concernant le cannabis, la MILDT et l'INPES ont édité des brochures à destination des parents et des jeunes. Pour ceux qui souhaitent arrêter leur consommation, une ligne téléphonique nationale dédiée (Écoute Cannabis) a été ouverte et dans chaque département ont été mises en place des consultations spécifiques permettant l'accueil des jeunes et de leurs parents. En matière de santé, peuvent être cités : Ta santé, filiale interactive du groupe qui gère la radio Skyrock. Site réalisé avec le concours de Skyrock, de l'assurance maladie, du CFES, des associations RESO (numéro Vert, écouter, informer, orienter vers des consultations gratuites) de Sida Info Service et en Collaboration avec le CRIPS ; Sida Info Service, association régie par la loi du 1er juillet 1901, a été créée par l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) et par l'association AIDES. Elle a agi, dès sa création, comme une association militante et engagée dans le domaine de la santé et de la sexualité ; « www.hygiene-educ.com/fr », site éducatif sur l'hygiène en direction des jeunes, édité par l'Institut Pasteur. Par ailleurs un certain nombre de campagnes d'information ont, d'ores et déjà, eu lieu sous l'égide de l'INPES concernant le risque alcool, tabac (campagnes télévisées et radiophoniques, information par les médecins, presse, Internet) et cannabis. Tous ces numéros et sites Internet sont diffusés auprès des jeunes au sein des structures qu'ils fréquentent ; école, lieux de formation, missions locales, permanences d'accueil d'information et d'orientation, maisons de justice et du droit, points d'accès au droit, points d'information jeunesse, bureaux d'information jeunesse, centres sociaux, etc. En collaboration avec le ministère de la justice, dans le cadre du développement d'implantation de points d'accès au droit au plus près

des populations en situation de précarité, une attention particulière est donnée pour que ces informations soient relayées au sein des structures précitées. Par ailleurs, les conseils généraux développent des politiques de prévention sur ces questions au sein de leurs structures de protection maternelle et infantile, et services sociaux. Améliorer l'information des jeunes sur ces questions et aider les parents à remplir au mieux leur rôle éducatif en leur diffusant l'information nécessaire est un souci du Gouvernement. L'offre est importante. L'évolution de la téléphonie et des technologies d'information dans ce champ doit à présent viser à optimiser la qualité et l'efficacité de la réponse.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89184

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : cohésion sociale et parité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 2006, page 2918

Réponse publiée le : 29 août 2006, page 9070